



## NUMÉRO SPÉCIAL

### Assemblée générale 2019 de l'Orsac

(Exercice 2018) tenue le 25 juin à Nyons (La Pusterle)

**D**epuis 82 ans, l'Orsac n'a cessé d'évoluer, d'innover, tout en restant fidèle aux axes fondamentaux qui ont forgé son histoire. En 2018, nous avons décidé collectivement de modifier la gouvernance, un élément majeur. Le rôle de chacun a été revu, mais l'Orsac a conservé son originalité : la place des administrateurs.

Acteur responsable, engagé, tourné vers l'avenir, l'Orsac ne cesse d'innover. Entre nos contraintes légales et des moyens de plus en plus réduits, l'une de nos forces réside dans l'intelligence collective de nos collaborateurs, professionnels et bénévoles. Sans perdre de vue notre savoir-être et le partage de nos fondamentaux, nous devons conserver ces valeurs qui résume notre volonté : transmission et continuité.

D'ici 2022, de nombreux projets seront menés par l'Orsac. L'idée de transformation permanente résume

parfaitement la dynamique dans laquelle nous sommes : une unité nouvelle dans laquelle chaque entité peut affirmer son individualité propre.

**Jean-Claude Michelon**

**L**es associations comme l'Orsac sont parties prenantes d'une société d'engagement, proche des publics accueillis. Leur dynamisme les incite à améliorer sans cesse l'efficacité et la qualité de leurs accompagnements et à faire vivre le lien social et la solidarité dans les territoires. Pour accompagner cette transformation permanente, l'Orsac peut s'appuyer sur :

- ses activités multiples et diversifiées dans tous les champs, tous les territoires et son enracinement profond dans sa mission fondamentale : « remettre l'homme debout »,

(...) suite de l'édito page 4

# Des changements pour

L'assemblée générale du 25 juin dernier a permis de dresser le bilan de l'année écoulée et de présenter l'avancement des projets et les perspectives à venir. Organisée à Nyons par les équipes de La Pusterle, elle a été marquée par le passage de témoin entre Jean-Claude Michelin et Dominique Lebrun, nouvellement élue présidente de l'association.

**L**ongue vie à l'Orsac ». C'est ainsi que Jean-Claude Michelin a clôturé sa dernière assemblée générale en tant que président de l'Orsac. Après 12 années en tant que membre du bureau puis président, il a cédé sa place à Dominique Lebrun, qui devient la première femme présidente de l'association.

En 2018, l'ouverture du Foyer d'accueil médicalisé (FAM) pour épileptiques, Les Passerelles de la Dombes à Tramoyes, a une nouvelle fois démontré l'engagement des bénévoles, des administrateurs, mais également des professionnels de l'Orsac. Des projets et des actions ont été menés dans chacun des établissements, toujours dans l'objectif d'améliorer la qualité de vie et d'accueil des usagers.

En 2018, l'association a également décidé de faire évoluer sa gouvernance en créant un poste de directeur général confié à Vincent Galaup. Au-delà de l'arrivée de l'association et de la direction générale dans des nouveaux locaux (équipe rassemblée), cette nouvelle organisation a pour objectif d'apporter un plus grand professionnalisme à travers des procédures de gestion formalisées et l'accélération du déploiement des projets et des nouveaux projets dans les établissements, en lien avec les équipes de direction. Dans cette perspective, de nouvelles compétences rejoignent l'équipe du siège de l'Orsac.



# l'Orsac



## Dominique Lebrun, élue présidente

Vice-présidente du secteur sanitaire depuis 2018, Dominique Lebrun a rejoint l'association en 2016 comme administrateur bénévole. Également présidente de l'Uriopss Auvergne-Rhône-Alpes, elle a effectué une grande partie de sa carrière professionnelle à la Mutualité Française du Rhône, successivement comme directrice de clinique, directrice du secteur hospitalier et médico-social et enfin directrice générale. Lors de l'assemblée générale, elle a tenu à rendre hommage au travail et à l'implication remarquables de Jean-Claude Michelin durant toutes ces années et a souligné son engagement et ses qualités de visionnaire.

## L'année 2018 en chiffres

**185** millions d'euros de budget global

**4,2** millions d'euros de résultat

**71%** de charges de personnel, soit les 3/4 du budget global

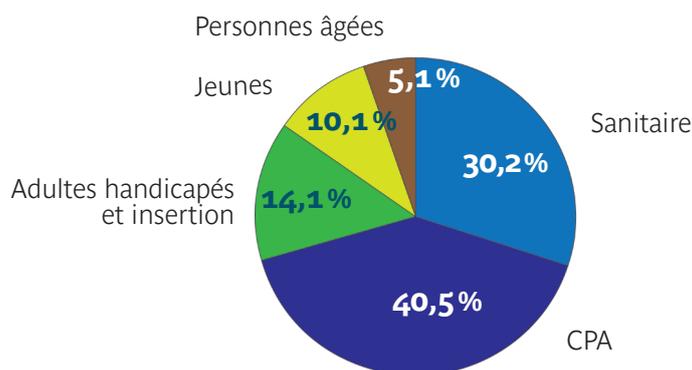
**13,3** millions d'euros d'investissements réalisés, majoritairement par autofinancement, notamment pour moderniser et rénover les établissements

**3 029** salariés, dont 2 693 en CDI

**43** ans, âge moyen des salariés

**10** ans d'ancienneté moyenne

## → RÉPARTITION DU BUDGET PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



## Du changement au bureau de l'Orsac

**Dominique Lebrun**, présidente

**Michel David**, vice-président du secteur Jeunes

**Jean-Marc Fragnoud**, vice-président du secteur Personnes âgées et secrétaire du bureau

**Paul Gaudron**, vice-président du secteur Adultes handicapés et Insertion et trésorier



## La Pousterle, priorité aux résidents

Créé en 1968, La Pousterle est initialement une association d'entraide des personnes âgées de Nyons, et devient ainsi le premier établissement à accueillir des personnes âgées dans la commune. Intégrée à l'association Orsac en 1981, la structure comporte deux structures : un EHPAD de 76 lits et une résidence autonomie de 77 places. Elle s'insère aujourd'hui dans une dynamique d'accompagnement et de prise en



soins de qualité la plus individualisée possible, dans des locaux maintenus en fonctionnement. *«Cet accompagnement et cette prise en soins s'appuient sur la méthode Montessori, avec une dépendance médicale de plus en plus importante, qui, pour partie non négligeable, s'inscrit dans une démarche palliative avec des admissions de résidents affectés de polypathologie»*, expliquent Philippe Mourier et Emilie Pingand, respectivement directeur et directrice adjointe de l'établissement.

La collaboration avec l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes et le département de la Drôme lors de la définition du plan d'action du territoire du

Nyonsais et des Baronnies relatif aux besoins des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, a permis à La Pousterle de conforter ses projets de développement et de rénovation sur le territoire. C'est avec une volonté de réponse commune que l'Orsac et l'ATRIR ont entrepris un partenariat de territoire. Pour inscrire la gestion de La Pousterle dans un management de proximité, l'Orsac a signé un mandat de gestion début avril 2018 avec l'association ATRIR, qui assure depuis la direction. La réhabilitation du site, qui a célébré son 50<sup>e</sup> anniversaire l'an dernier, fait partie intégrante de son CPOM (Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens) signé en janvier 2019, avec le rachat des bâtiments à Drôme Aménagement Habitat, première pierre de La Pousterle de demain.

Un grand merci aux équipes de La Pousterle pour l'organisation de l'Assemblée générale 2019 !



(...) suite de l'édito de la page 1

- ses hommes et ses femmes : administrateurs, directeurs, médecins, professionnels avec chacun des histoires et des parcours différents,
- ses projets, témoignages de la vitalité créative des équipes mais aussi du rayonnement de l'association, une des plus importantes de notre grande région.

Nous devons garantir la préservation et la pérennité de nos fondements associatifs et veiller à ce que les logiques gestionnaires ne nous fassent perdre le sens

de notre action ou infléchir nos décisions ou nos choix stratégiques. C'est le sens du prochain projet associatif de l'Orsac qu'il nous appartiendra de co-construire avec les administrateurs, les directeurs, les professionnels et les usagers.

**Dominique Lebrun**, PRÉSIDENTE DE L'ORSAC

## Du changement aussi chez les administrateurs...

**Dominique Lebrun, Marie Molina et Philippe Ximena** ont renouvelé leur mandat.

**Jean-Claude Michelin, Ghislaine Stefani, Yves Henry, Noël Delorme et Jean Fangain** ont quitté le conseil d'administration. Bonne continuation !

Bienvenue à ceux qui ont rejoint le conseil d'administration :

**Gérard Bonnel** (Centre de soins de Virieu / Mas des champs),

**Christian Perez** (Arc-en-ciel),

**Patrick Perrard** (Dienet/SAVS SAVS-SAL/Cressonnière du Bugey/CRLC 01/ La Freta/Orsac Insertion/Orsac Hébergement et Insertion/CRP),

**Giovanni Niccolini** (Les Passerelles de la Dombes) et **Jean-Louis Pepin** (La Pusterle).

## ... et à la direction générale

Bienvenue à **Shi Tang** (acheteur, passage en CDI),

**Grégory Merlo** (directeur performance et projets), et

**Marine Gélén** (responsable communication) qui ont rejoint les équipes du siège.



Les assemblées générales se terminent toujours par un déjeuner, occasion conviviale de se retrouver ou de découvrir, bénévoles ou professionnels de l'Orsac.

## À vos agendas

La prochaine assemblée générale de l'association aura lieu le 23 juin 2020. Réservez votre date !

## L'année 2018 par secteur

# Personnes âgées



→ **Jean-Marc Fragnoud**, vice-président du secteur

**Quatre départements, une même réalité** : les établissements sont saturés, avec des files d'attente témoignant de la qualité d'accueil du « prendre soin » et du manque global de places pour les personnes âgées dépendantes. Ils y font face en renforçant leur connexion avec le territoire et les acteurs locaux, « *facteur supplémentaire de réussite et de qualité des prises en charge* », se félicitait Jean-Marc Fragnoud. Les EHPAD de l'Orsac sont à l'équilibre financier ou n'en sont plus très loin : La Pusterle est en effet en passe de solder ses difficultés antérieures. « **Ce redressement remarquable** est une leçon d'humilité et une preuve qu'on réussit en construisant autour des hommes. »

Enjeux et perspectives : Le Clos Chevalier (photo ci-contre) prépare une diversification de son activité via de l'**hébergement temporaire et de l'accueil de jour**. Les **rénovations** de la résidence autonomie de la Pusterle et de l'EHPAD de Mont Fleuri sont programmées. Enfin, l'EHPAD

Séviégné va déménager d'ici deux ans à Gières, avec **un futur établissement de 89 lits**. A noter que le pôle gérontologique de Virieu travaille à un **projet de logement accompagné pour les personnes âgées**.

- L'air-du temps - Mont-Fleuri (06 – Grasse)
- Le Clos chevalier (01 – Ornex)
- La Pusterle (26 – Nyons)
- Séviégné (38 - Saint-Martin-le-Vinoux)

# Adultes handicapés et insertion .....

- ESAT-foyer d'hébergement-SAVS La Fréta (01 – Hauteville-Lompnès)
- ESAT Ferme Dienet (01 – Saint-Paul-de-Varax)
- SAVS-SAL et SAVS-SAS (01- Bourg-en-Bresse)
- CRLC 01 (01- Bourg-en-Bresse)
- Centre de rééducation professionnelle (01- Bourg-en-Bresse)
- Orsac insertion (01- Bourg-en-Bresse)
- Foyers de Roche Fleurie (01 – Prémeyzel)
- FAM Les Passerelles de la Dombes (01 – Tramoyes)
- Fat Orsac et Orsac CAVA (ACI, EA et activités d'adaptation à la vie active) (01 – Péronnas)
- ACI, EI Envol et Envol transition (01 – Blyes)
- CHRS Orsac hébergement insertion (01 – Ambérieu-en-Bugey)
- ACI La Cressonnière du Bugey (01 – Saint-Maurice-de-Rémens)
- Villa d'Hestia et Maison d'Hestia (69 – Villeurbanne)

→ **Paul Gaudron**, vice-président du secteur

Paul Gaudron a passé en revue un « volumineux » secteur d'une quinzaine d'établissements. Il a salué la collaboration des directeurs du secteur Handicap autour d'**une unique convention avec le Département** (CPOM). Au-delà d'une boussole commune - les parcours de vie des usagers-, les initiatives et les projets foisonnent.

Le travail réalisé au sein de FAT CAVA et d'ENVOL a notamment permis de **pérenniser de nouveaux clients**. Les deux établissements cherchent également à **développer leur clientèle** et leurs activités.

L'ESAT La Freta **délègue désormais des travailleurs dans une entreprise** locale pour le montage de kits de pergolas. Les travaux de réhabilitation du foyer et de l'ESAT sont programmés. La Cressonnière développe la **vente en demi-gros** pour son jardin en chantier d'insertion et travaille avec l'Orsac à un plan de consolidation de son activité. Orsac Insertion a démarré une nouvelle prestation dynamique-emploi-accompagnement pour des **travailleurs handicapés bénéficiaires du RSA**. La Ferme Dienet étudie sa conversion en production biologique. Des travaux sur le bâti ont démarré.

Du côté du Centre ressources pour lésés-cérébraux de l'Ain, on espère un accueil favorable au **pré-projet d'appartements partagés sur Bourg-en-Bresse**. À Tramoyes, le foyer d'accueil médicalisé des **Passerelles de la Dombes** a fêté sa première année d'existence en accueillant familles et voisins (la serre a été mise en service).

Pour la première fois, le CRP a recruté plus de stagiaires que son agrément. Grâce au travail réalisé en partenariat avec le centre de formation de l'ADEA Bourg-en-Bresse. Deux formations préparatoires et deux formations qualifiantes ont été organisées au sein de l'établissement: AES (Accompagnant éducatif et social) et BPJEPS (Brevet professionnel jeunesse, éducation populaire et sport).



Passerelles de la Dombes.



Villa d'Hestia.

## Sanitaire .....

→ **Dominique Lebrun**, vice-présidente du secteur

Les activités sanitaires de l'ORSAC devraient encore progresser au vu du nombre de projets engagés : le CPA attend la validation par l'ARS pour **ouvrir une maison d'accueil spécialisée**. À noter que le centre psychiatrique a terminé l'exercice sur un résultat positif exceptionnel (de 0,5 M d'euros) ; il poursuit la transformation de son offre de soins en parallèle d'un plan de restructuration immobilière.

À Lyon, les projets de regroupement des lits d'accueil médicalisés de Lyon 5<sup>e</sup>

- Centre psychothérapique de l'Ain (01 - Bourg-en-Bresse)
- Centre de SSR Orcet-Mangini (01 - Hauteville-Lompnès)
- Centre de soins de Virieu (38 - Virieu-sur-Bourbre et Bourgoin-Jallieu)
- Centre de SSR le Mas des Champs (38 - Saint-Prim)
- Clinique Notre-Dame (69 - Villeurbanne)
- Centre de SSR Mont-Fleuri (06 - Grasse)

sur le site de la Clinique Notre-Dame et la construction d'un bâtiment sont actuellement à l'étude.

Orcet-Mangini va réaliser, avec le centre hospitalier de Bourg-en-Bresse, un centre de SSR en mutualisant un plateau technique de 1300 m<sup>2</sup>. La **création d'un établissement d'accueil médicalisé sur le plateau d'Hauteville** est également en route, dans le cadre de son projet d'établissement 2019.

Les deux structures de Mont-Fleuri travaillent activement à leur avenir, notamment sur un projet immobilier intéressant.

Restructuration du plateau technique et amélioration des conditions d'hébergement pour le SSR et l'EHPAD Mont-Fleuri et projet de création d'un hôpital de jour sur Nice

En Isère, le centre de soins de Virieu compte sur l'obtention de 15 lits supplémentaires. La mutualisation des moyens de gestion avec le Mas des champs a été finalisée en 2018, permettant de rassurer l'ARS quant à la pérennité de la structure. Le Mas des Champs a cependant souffert de difficultés de recrutement, avec comme sanction un résultat déficitaire – qui contraste avec une **visite de certification tout à fait positive**. Tous les établissements font d'ailleurs plus ou moins face à ces aléas de recrutement ou de remplacement de personnel soignant, médical ou paramédical.

En 2019-2020, les évolutions législatives seront bien sûr scrutées, dont la future loi Santé et la réforme des parcours de formation. Plusieurs établissements ont répondu à **des appels à projets sur la télémédecine**.



À Mont-Fleuri.

## Jeunes .....



→ Michel David, vice-président du secteur

Dans ce secteur, les difficultés des enfants et des jeunes exigent plus que jamais **des accompagnements très individualisés** et une remise en question permanente des pratiques. Les établissements assument cet exercice délicat et exigeant, parfois de « corde raide », sans lâcher sur **la maîtrise de la gestion** – notamment financière. Les Alaniers et la Clef des Champs en particulier ont vécu une année mouvementée, avec un changement de directeur. Dans le Nord Isère, le regroupement des établissements est en préparation, pour améliorer l'accueil des jeunes et les conditions de travail des salariés.

En 2018, Saint-Vincent a réussi son évaluation externe et finalise la réponse à un gros appel à projet de la Métropole de Lyon pour **l'accueil de mineurs étrangers non accompagnés**. Verdict fin 2019.

Dans l'Ain, l'Arc-en-ciel mène une **étude départementale sur les besoins des jeunes avec troubles du comportement**. La permaculture démarrée en 2017 s'est installée dans le quotidien des jeunes comme un outil d'accompagnement éducatif et thérapeutique.

L'amélioration collective des pratiques est une préoccupation transversale aux établissements. A titre d'exemple, les équipes du Service d'accueil de jour (Isère) ont proposé une **formation à l'approche « médiation »** à tous leurs collègues du champ familial et social. Les Alaniers ont mis en place des protocoles pour rassembler les salariés sur des pratiques communes face aux ruptures ou aux crises violentes des jeunes.

A noter aussi dans les faits marquants de 2018 l'**inauguration des Hespérides**, aux Marmousets (photo ci-contre).

- MECS Les Marmousets (01 - Ferney-Voltaire)
- MECS et accueils de jour La Clef des Champs (38 - Saint-Didier-de-la-Tour et Bourgoin-Jallieu)
- Service d'accompagnement à domicile (38 - Saint-Clair-de-la-Tour et Bourgoin-Jallieu)
- MECS Saint-Vincent (69 - Oullins)
- DITEP Les Alaniers de Brou (01 - Bourg-en-Bresse)
- DITEP L'Arc-en-ciel (01 - Trévoux)

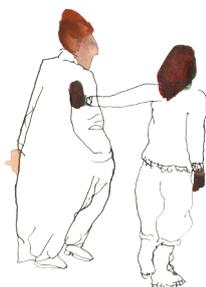
## EHPAD MONT-FLEURI

Innovation: une Table magique pour les résidents atteints de démence

### AGENDA

#### Exposition " Des espaces et des hommes "

Le Centre psychothérapique de l'Ain lance une exposition d'ampleur sur son histoire en s'associant à de nombreux partenaires. Elle permettra aux visiteurs de rencontrer autrement le CPA, en découvrant son histoire depuis la création des asiles départementaux au XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à aujourd'hui. Une façon de retracer l'histoire de la psychiatrie dans l'Ain, celle de ses acteurs, de ses différents lieux, de ses pratiques...



#### Jusqu'au 20 déc. Au bâtiment n°20 du CPA

Horaires d'ouverture de l'exposition :

Les mercredis, 14h - 18h

Les jeudis, 12h30 - 17h

Les premiers et troisièmes samedis de chaque mois, 14h - 17h

Entrée libre et gratuite  
Accessible aux personnes à mobilité réduite

+ d'infos [www.cpa01.fr](http://www.cpa01.fr)

**L'EHPAD Mont-Fleuri vient de faire l'acquisition d'un dispositif innovant : la Table magique. Son objectif? Permettre aux résidents d'interagir avec les autres tout en stimulant leur activité physique et cérébrale. Explications.**



● La simple table est devenue un écran de lumière : les images colorées projetées sur la table répondent aux mouvements de la main et des bras, ouvrant la possibilité d'éclater des bulles de savon, jouer avec un ballon de plage ou ramasser des feuilles d'automne. Cette Table magique a été élaborée en Hollande, spécifiquement pour les personnes atteintes de démence. L'EHPAD Mont-Fleuri s'est équipé de ce dispositif qui comprend un projecteur de haute qualité fixé au plafond, des capteurs infrarouges, un haut-parleur et un processeur. Les huit jeux réagissent aux mouvements lents et fonctionnent comme une invitation pour briser l'apathie, stimuler l'activité physique et cognitive et encourager l'interaction sociale. Les thèmes font appel aux souvenirs heureux des résidents et sont basés sur le plaisir et l'émerveillement.

Les jeux de la Table magique peuvent être pratiqués seul ou en groupe (avec les proches en visite ou les soignants – dont la présence n'est pas obligatoire). « Les personnes âgées présentant des troubles cognitifs sont souvent passives, ce qui a un effet négatif sur leur bien-être et sur leurs capacités intellectuelles et physiques. Avec ce dispositif de soin innovant, nous avons voulu endiguer cette passivité en les stimulant, en jouant et en les rendant davantage actifs, » explique l'équipe de Mont-Fleuri.



## CENTRE PSYCHOTHÉRAPIQUE DE L'AIN

Trois ans après, une évolution remarquable

● Après la visite en janvier 2016 du Contrôleur général des lieux de privation de liberté, le CPA avait reçu des recommandations à effectuer au plus vite. Trois ans après, une nouvelle mission de contrôle a permis d'évaluer les efforts réalisés par les équipes de l'établissement.

Janvier 2016. Le Contrôleur général réalise une visite au sein du CPA et observe plusieurs dysfonctionnements. Son rapport publié en mars 2016 comprend des recommandations à effectuer en urgence. Dès avril, le CPA engage la révision de son projet d'établissement et modifie la prise en charge de ses patients pour veiller au respect de leurs droits.

Juin 2019. La Contrôleuse générale, accompagnée de six contrôleurs, effectue une seconde visite afin de vérifier la mise en œuvre de leurs recommandations. Ils ont alors pu constater « une évolution remarquable du fonctionnement de l'établissement, conduite dans un temps particulièrement court et portée par la mobilisation du personnel du CPA, soudé dans une volonté commune de changement. » Il faut souligner le travail remarquable réalisé par les équipes du CPA. Leur implication et leur dynamisme ont permis à l'établissement de repenser son fonctionnement.

[orsac.fr](http://orsac.fr)

